



CTA du 6 octobre 2020

Déclaration liminaire de la FSU

La crise sanitaire qui secoue le pays depuis le mois de mars dernier fait quotidiennement la démonstration du besoin accru de service public.

La rentrée scolaire dans le contexte épidémique que connaît le pays n'a pu se faire que par l'engagement professionnel et le sens aigu des responsabilités qui sont les leurs de tous les personnels de l'éducation, à tous les niveaux, quels que soient leurs métiers, partout sur le territoire, que ce soit dans les établissements, mais aussi dans les rectorats et les directions des services départementaux. Sa réussite, loin d'être réalisable par les seules déclarations et communications médiatiques du ministre, est d'abord et surtout le fruit du travail des collègues, de tous les collègues. Jamais une rentrée scolaire n'a été aussi anxiogène du fait des protocoles allégés malgré une nouvelle progression de l'épidémie. Dans le contexte actuel de grande défiance envers la parole publique, il y a besoin de clarté et transparence en direction des personnels, mais aussi des élèves et de leurs parents : transparence sur la situation sanitaire, les contaminations, sur les procédures mises en œuvre dans les établissements. Nous avons besoin de consignes claires, compréhensibles, visibles et les plus anticipées possible car après quelques semaines, les personnels connaissent déjà un état de fatigue et une tension extrême inégalés en cette période de l'année.

La FSU dénonce le fait que les services publics ne fassent pas l'objet d'adaptations particulières à la reprise de l'épidémie. Or, avec 20% de l'emploi en France et l'accueil de nombreux-ses usager-es, élèves et étudiant.es, ils sont un enjeu majeur en termes de circulation et de regroupement de personnes et la puissance publique a un devoir particulier de protection de ses personnels, de ses usager-es et de l'ensemble de la population.

Comment, dès lors, comprendre le rétablissement du jour de carence depuis le 11 juillet : déjà injuste et inefficace en temps normal, il est dangereux en temps épidémique car sa logique conduit les agent-es à minorer leurs symptômes, à rebours des préconisations sanitaires les plus élémentaires. Comment comprendre, par ailleurs, que le fait d'avoir contracté la COVID ne soit toujours pas reconnu comme imputable au service et donc comme maladie professionnelle ? Le message envoyé aux agent-es public-ques est que la prise de risque à laquelle ils et elles consentent n'aura pas de contrepartie en termes de prise en charge par leur employeur.

La FSU demande que les personnels en nombre suffisant soient recrutés dans tous les services publics pour faire face aux contraintes particulières liées aux protocoles sanitaires notamment les personnels infirmiers afin que tous les élèves puissent bénéficier d'une infirmerie ouverte chaque jour de la semaine.

Comment comprendre, en particulier, qu'élèves, étudiant-es et personnels continuent d'être entassé-es dans les lieux scolaires (y compris les cantines, donc sans masques) sans mesure supplémentaire ? La FSU demande que davantage d'adultes soient recrutés et affectés dans les lieux scolaires et universitaires, ce qui permettrait une surveillance renforcée des gestes barrière, d'assurer nettoyage et désinfection des lieux, etc. Elle demande aussi que des enseignant-es supplémentaires, en particulier celles et ceux qui sont toujours en liste complémentaire, soient recruté-es et affecté-es, pour permettre un desserrement au moins partiel de la pression due à des effectifs de classe trop lourds. Elle demande que les équipes pluriprofessionnelles soient renforcées. Dans l'Yonne, la Saône et Loire et la Nièvre, des postes de psychologues E.N. EDA sont encore vacants : à défaut d'avoir des titulaires en nombre suffisant, le recrutement de contractuel-les est urgent. Les conditions de travail des psychologues en poste sont impactées. Les directrices et directeurs sont épuisé.es face aux multiples protocoles, aux ordres et contre ordres à gérer, à la surcharge de travail liée à la situation sanitaire et à des pressions multiples. Un an après le suicide de Christine Renon, force est de constater qu'aucune mesure concrète et rapide ne modifie leur quotidien.

Dans le contexte actuel, la généralisation des PIAL donne lieu à des situations très complexes en matière d'affectations et de flexibilité du service pour les collègues AESH. En outre, il faudrait que la quotité de travail en regard du salaire octroyé soit alignée sur la situation d'autres académies beaucoup plus favorables aux collègues AESH.

La FSU demande enfin la gratuité des masques et leur distribution en nombre suffisant pour les jeunes, ce qui permettrait de ne plus connaître les situations où, par exemple, le même masque est porté toute la journée, ce qui ne constitue pas une protection satisfaisante.

La situation épidémique entraîne des surcroûts de travail conséquents et cela dans un contexte éprouvant. Il ne peut être accepté que la nature exceptionnelle de la situation puisse légitimer une extension sans limite des obligations et des charges. Les demandes faites aux agent.es doivent donc impérativement se limiter à celles qui sont les plus essentielles au bon fonctionnement du service public. Il en va de la prévention des risques psychosociaux comme de la qualité du service exercé.

A cette situation particulièrement difficile s'ajoute dans les lycées professionnels la difficulté de trouver des lieux de stage pour les élèves, les entreprises étant fragiles et peu enclines à accueillir des jeunes dans le contexte sanitaire.

Le mépris affiché par le ministre c'est aussi la publication des dates du baccalauréat annoncées dans le Figaro sans que les organisations syndicales ne soient au courant. Le calendrier ne tient pas compte des réalités du terrain, comment organiser les épreuves de spécialité en trois jours ? Comment prendre en compte la spécificité des élèves nécessitant un tiers temps supplémentaire ? Par ailleurs, ce calendrier impose un rythme de correction intenable pour les enseignant.es. C'est aussi la fin des épreuves nationales pour les épreuves de spécialité. On s'achemine encore un peu plus vers un bac qui ne sera plus un diplôme national comme le dénonce la FSU depuis l'annonce de la réforme des lycées.

Par ailleurs, la FSU soutient le mouvement du 14 septembre : les jeunes filles doivent pouvoir s'habiller comme elles le souhaitent ! Il n'y a pas de « tenue républicaine » mais la juste et nécessaire application du principe d'égalité entre les filles et les garçons qui doit prévaloir dans les établissements. Le sexisme doit définitivement disparaître des règlements intérieurs. Aussi, nous demandons un état des lieux de l'installation des référents égalité filles garçons dans notre académie. Le protocole égalité doit être appliqué.

Ce comité technique académique se tient quelques jours après la présentation à la presse du projet de loi de Finances pour 2021. Pour la FSU, force est de constater que, pour la prochaine rentrée encore, ce budget tourne le dos aux principaux enjeux, depuis la nécessaire création d'emplois titulaires jusqu'à la revalorisation des carrières et des rémunérations de tous les personnels. Mais nous aurons l'occasion d'en discuter lors du CTA sur les dotations qui sera encore une opération très douloureuse pour l'académie, les enseignants, les élèves et leurs familles.

Sur le bilan social, nous aurons un certain nombre d'interventions. Mais nous sommes demandeurs d'un groupe de travail spécifique sur cette question pour traiter un certain nombre de points qu'il nous semblerait long de traiter en CTA. Cela nous semble un format plus efficient pour autant que le rectorat veuille bien écouter et entendre les remarques et propositions des organisations syndicales. En effet pour illustrer cela, le rectorat nous répondait favorablement en séance en 2018 (séance du 26 juin 2018), sur notre demande d'avoir les données chiffrées par sexe sur la partie des promotions. Données que 2 ans après nous n'avons toujours pas (mais pas non plus sur les parties congés et modalités de service).

Ce bilan social est pour nous, non un bilan mais un point de départ de décisions à prendre pour améliorer le quotidien des personnels.

Pour terminer, la FSU de l'académie de Dijon soutient totalement les 4 collègues de Melle traduits en Capa disciplinaire.